



Le 19 Mars 2019

L'« OPCO Mobilit   » officiellement cr   : une ambition pour l'emploi et les comp  tences des m  tiers de la mobilit  

Ce Mardi 19 mars 2019, s'est d  roul  e l'Assembl  e G  n  rale constitutive de l'OPCO Mobilit  s. L'« OPCO-M » est issu de la volont   partag  e des parties prenantes d'articuler les missions d  volues aux Op  rateurs de Comp  tences (OPCO) autour d'un outil paritaire commun, fortement structur   par une logique intersectorielle en termes de proximit   des m  tiers, d'emplois et de comp  tences : l'OPCO Mobilit   permet la convergence de l'ensemble des acteurs vers une mobilit   multimodale, durable, s  re et connect  e.

L'association portant l'OPCO Mobilit   a   t   constitu  e ce jour, lors de son Assembl  e g  n  rale constitutive suivie d'un Conseil d'administration et d'un Bureau.

Les statuts ont   t   adopt  s    l'unanimit   des partenaires sociaux repr  sentant l'ensemble des activit  s   conomiques couvertes.

Fort d'une adh  sion de toutes les branches concern  es, ce sont donc **au total 21 branches et la RATP qui constituent aujourd'hui cet OPCO, repr  sentant 1,6 million de salari  s et 210 000 entreprises.** Pr  s de 50 000 alternants b  n  ficieront de l'appui de ce dernier.

Patrice OMNES, actuel D  l  gu   g  n  ral de l'ANFA et qui assurait les fonctions de pr  figurateur, a   t   d  sign   en qualit   de Directeur g  n  ral.

L'OPCO Mobilit   se fixe comme ambition de **contribuer    structurer l'emploi et les comp  tences dans le domaine de la mobilit   des personnes et des marchandises,** s'inscrivant pleinement dans les enjeux des transitions num  riques,   nerg  tiques et   cologiques.

L'OPCO Mobilit   a totalement int  gr   dans sa constitution, ses objectifs et son fonctionnement les changements majeurs li  s    la r  forme, notamment la priorit   donn  e    l'alternance et aux entreprises de moins de 50 salari  s. Il veillera   galement    assurer une pr  sence territoriale au plus pr  s des attentes des PME et TPE.

RETROUVEZ TOUS NOS COMMUNIQU  S ET DOSSIERS DE PRESSE SUR WWW.CNPA.FR, RUBRIQUE « PRESSE »

| www.cnpa.fr | Conseil National des Professions de l'Automobile, 50 rue Rouget de Lisle, 92158 Suresnes Cedex,
| Contact presse : Eglantine DOUCHY - T  l. : 01 40 99 55 06, Port : 06 46 07 65 66, edouchy@cnpa.fr |

Les prochains mois seront dédiés à sa mise en place opérationnelle.

Francis BARTHOLOME, Président National du CNPA, a indiqué à cette occasion : « *La création de l'OPCO-M parachève l'ambition des acteurs de la mobilité en faveur d'une approche transversale et partagée de l'emploi et des compétences. Alors que se déroulent en ce moment même la Semaine des Services de l'Automobile et de la Mobilité, et l'examen du projet de loi d'Orientation des Mobilités au Parlement, qui démontrent l'importance d'anticiper les évolutions tant technologiques qu'environnementales, il est primordial de se projeter sur l'avenir de nos métiers et la formation des jeunes.* »

> À propos du CNPA

Le Conseil National des Professions de l'Automobile représente la 5^{ème} branche économique de France avec 140 000 entreprises de proximité et 400 000 emplois non délocalisables. Le CNPA défend l'intérêt général des services de l'automobile en animant une dynamique de filière et en développant une approche prospective sur des thèmes communs à tous les métiers de la mobilité tels que l'activité économique, l'emploi, les nouvelles technologies, le développement durable ou encore l'économie circulaire.

RETROUVEZ TOUS NOS COMMUNIQUÉS ET DOSSIERS DE PRESSE SUR WWW.CNPA.FR, RUBRIQUE « PRESSE »

| www.cnpa.fr | Conseil National des Professions de l'Automobile, 50 rue Rouget de Lisle, 92158 Suresnes Cedex,
| Contact presse : Eglantine DOUCHY - Tél. : 01 40 99 55 06, Port : 06 46 07 65 66, edouchy@cnpa.fr |